

# FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

Annexe aux Instructions de course type 2017-2019

Nom de l'épreuve :	<b>LA COUPE DE LA RAGUE</b>
Dates :	<b>18 mars 2018</b>
Lieu :	<b>PORT DE LA RAGUE</b>
Autorité organisatrice :	<b>I. S. C .R.</b>

**EN MEMOIRE DE PIERRE PLUMEJEAU, UNE MINUTE DE SILENCE SERA OBSERVEE, SUR L'EAU, AVANT LE DEPART.**  
**le comité annoncera par VHF et avec un long coupe sifflet, le début et la fin de ce moment de recueillement.**

## SYSTEME D'IDENTIFICATION (si différent du RCV 77/annexe H)

Sans Objet

## PAVILLON(S) DISTINCTIF(S) DE CLASSE PORTES PAR LES BATEAUX

Sans Objet

## HEURE LOCALE DU COUCHER DU SOLEIL

18h35

## EMPLACEMENT DU TABLEAU OFFICIEL D'INFORMATIONS

Au Club ISCR

## EMPLACEMENT DU MAT DE PAVILLON A TERRE

Sur la Digue du port de la Rague

## DELAI APRES L'AMENEE DE L'APERCU A TERRE (si différent de 30')

20 minutes

## PROGRAMME DES COURSES

Le nombre de course prévue : 1

L'heure du premier signal d'avertissement : 10h55

## DEFINITION DE LA ZONE DE COURSE

Golfe de la Napoule et Golfe Juan

## DEPART DES COURSES

Le départ des courses sera donné en application de la règle des RCV : Départ de la procédure à 5 minutes

Un bateau qui ne prend pas le départ 5 minutes après son signal de départ sera classé DNS

## DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART (si différente du § 10.2 des IC type)

Entre le mat du comité de course A TERRE OU EN MER arborant un pavillon orange et une bouée cylindrique jaune.

## HEURE LIMITE DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT

Sans objet

## DEFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVEE (si différent du § 12.1 des IC type)






Entre le côté parcours de la marque d'arrivée et le comité de course A TERRE OU EN MER arborant un pavillon orange

## HEURE LIMITE DE LA COURSE

17h00 pour le premier de chaque classe.

30 minutes après le 1<sup>er</sup> de la classe + le plus grand écart de rating du groupe.

## DEFINITION DES PAVILLONS DE CLASSE

Classes A – B – C	flamme 1	
Classes D – R1	flamme 2	
Classes R2 – L	flamme 3	
Classes E - F – G – R3 – R4	flamme 4	
Classe Multicoques	flamme 5	

## DESCRIPTION DES PARCOURS

### **Pour la flamme n°1 et 2 :**

Parcours n°1 : Départ - B(TR) - C(TR) - D(TR) - E(TR) - F(TR) - A(TR)

DISTANCE : 15.0 milles

Parcours n°2 : Départ - F(BA) - E(BA) - D(BA) - C(BA) - B(BA) - A(BA)

DISTANCE : 15.0 milles

### **Pour les flammes n°3 et 5 :**

Parcours n°1 : Départ - B(TR) - C(TR) - D(TR) - E(TR) - G(TR) - F(TR) - A(TR)

DISTANCE : 17.0 milles

Parcours n°2 : Départ - F(BA) - G(BA) - E(BA) - D(BA) - C(BA) - B(BA) - A(BA)

DISTANCE : 17.0 milles

### **Pour la flamme n°4:**

Parcours n°1 : Départ - B(TR) - C(TR) - D(TR) - G(BA) - E(TR) - G(TR) - F(TR) - A(TR)

DISTANCE : 21.0 milles

Parcours n°2 : Départ - F(BA) - G(BA) - E(BA) - G(TR) - D(BA) - C(BA) - B(BA) - A(BA)

DISTANCE : 21.0 milles

### **Pour la flamme n°5 :**

Départ - balises des moines - île de la Tradelière - Bateguier - Arrivée (tout bâbord)

DISTANCE : 12.4 miles

## DESCRIPTION DU PARCOURS REDUIT

Possibilité de réduction de parcours a n'importe quelle marque

### MARQUES

A - Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud-Est du port de la Rague

B - Bouée cylindrique jaune mouillée à dans le Sud-Est du port de Mandelieu

C - Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud de la digue du vieux port de Cannes

D - Bouée rouge mouillée dans le Sud-Ouest du Yacht Club de Cannes

E - Bouée cylindre jaune mouillé dans le Sud du port de Golfe-Juan (port Camille Rayon)

F - Bouée cylindrique jaune mouillée dans l'Est du port de Théoules

G - Balise des moines

### Possibilité d'une bouée de dégagement (Bouée cylindrique blanche)

## SYSTEME DE PENALITES DE REMPLACEMENT (Chapitre 2)

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours (720°) est remplacée par une pénalité d'un tour (360°)

## DELAI DE DEPOT DES RECLAMATIONS (si différent du § 17.1 des IC type)

Les réclamations devront être déposées avant 18h00.

## SYSTEME DE CLASSEMENT (si différent du système de points à minima)

Sans objet

## SYSTEME CHOISI POUR LE CALCUL DU TEMPS COMPENSE

Temps/Distance avec application du CVL

## CANAL DE VACATION RADIO

VHF : 77            Comité : 06.26.45.23.13

## ORGANISATION DE LA JAUGE

Le comité d'organisation se réserve le droit d'effectuer un contrôle de jauge à tout moment. De plus, le comité se réserve le droit de déclasser tout bateau ayant à son bord un ou plusieurs équipiers non licenciés et/ou non déclarés dans sa fiche d'inscription.

## HEURE LIMITE DES RECLAMATIONS CONCERNANT LES COEFFICIENTS

Identique à l'heure limite des dépôts de réclamation

## REMISE DES PRIX :

Au club de la rague à 18h30

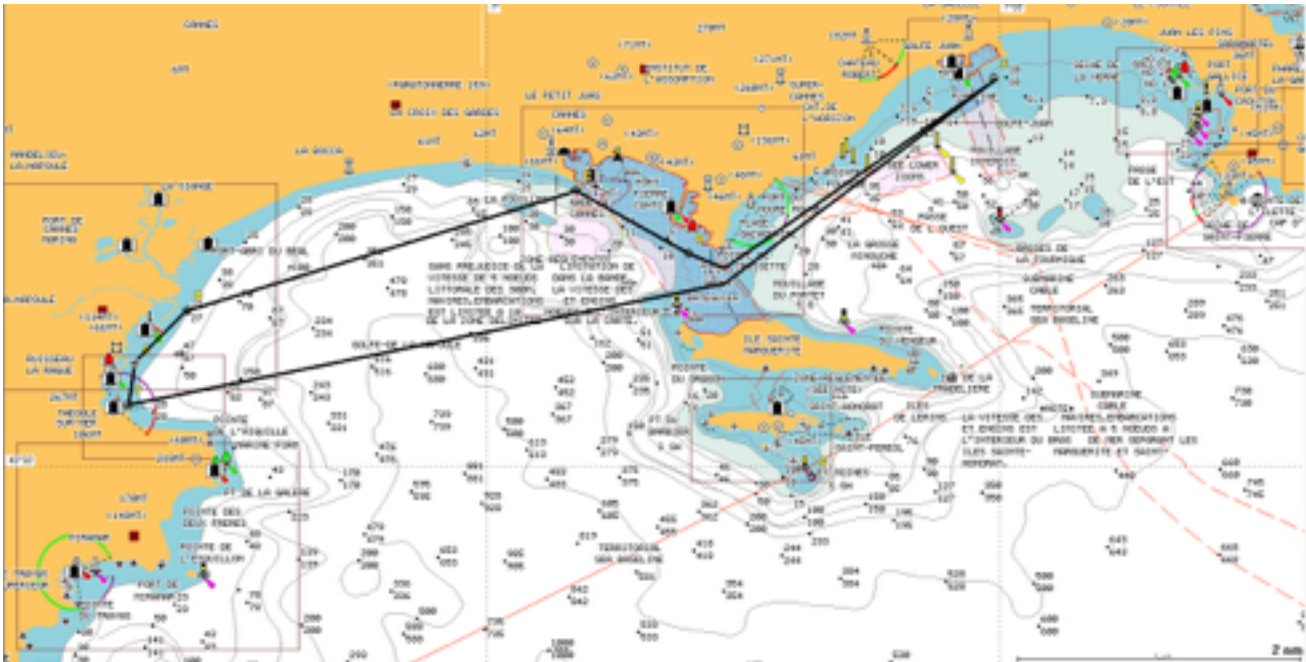
## COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Président du comité de course : Marie Giaccone

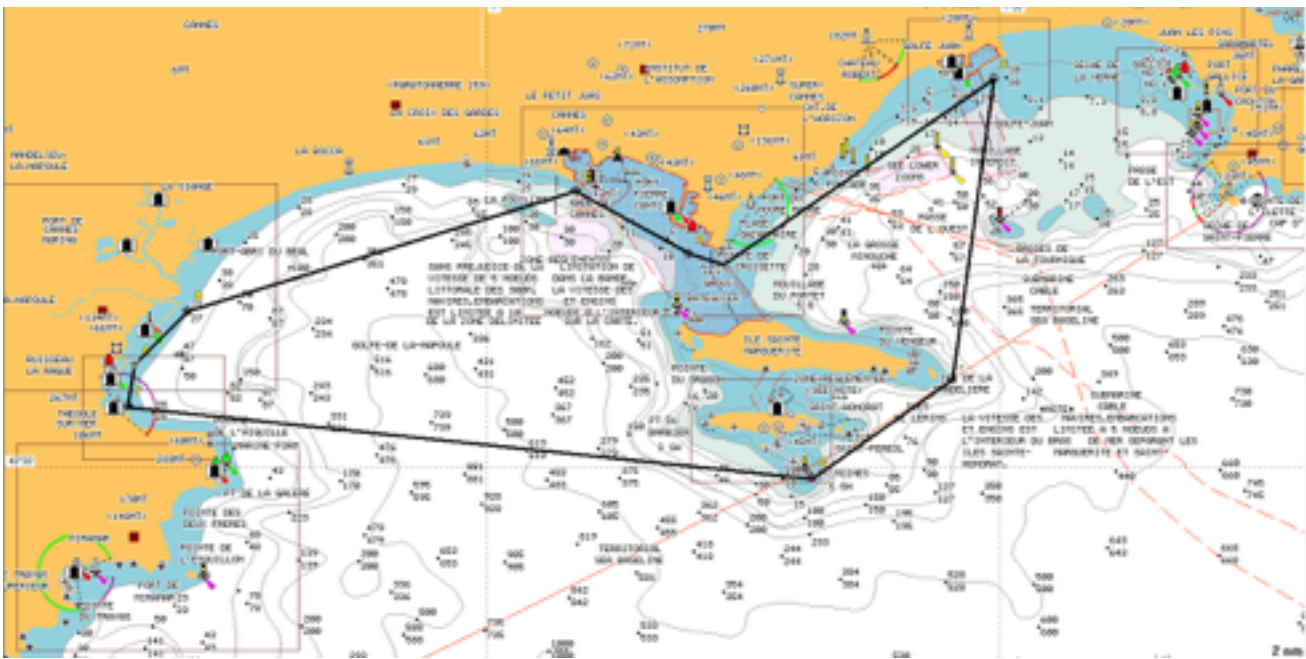
Président du Jury : Pierre Giaccone

# ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

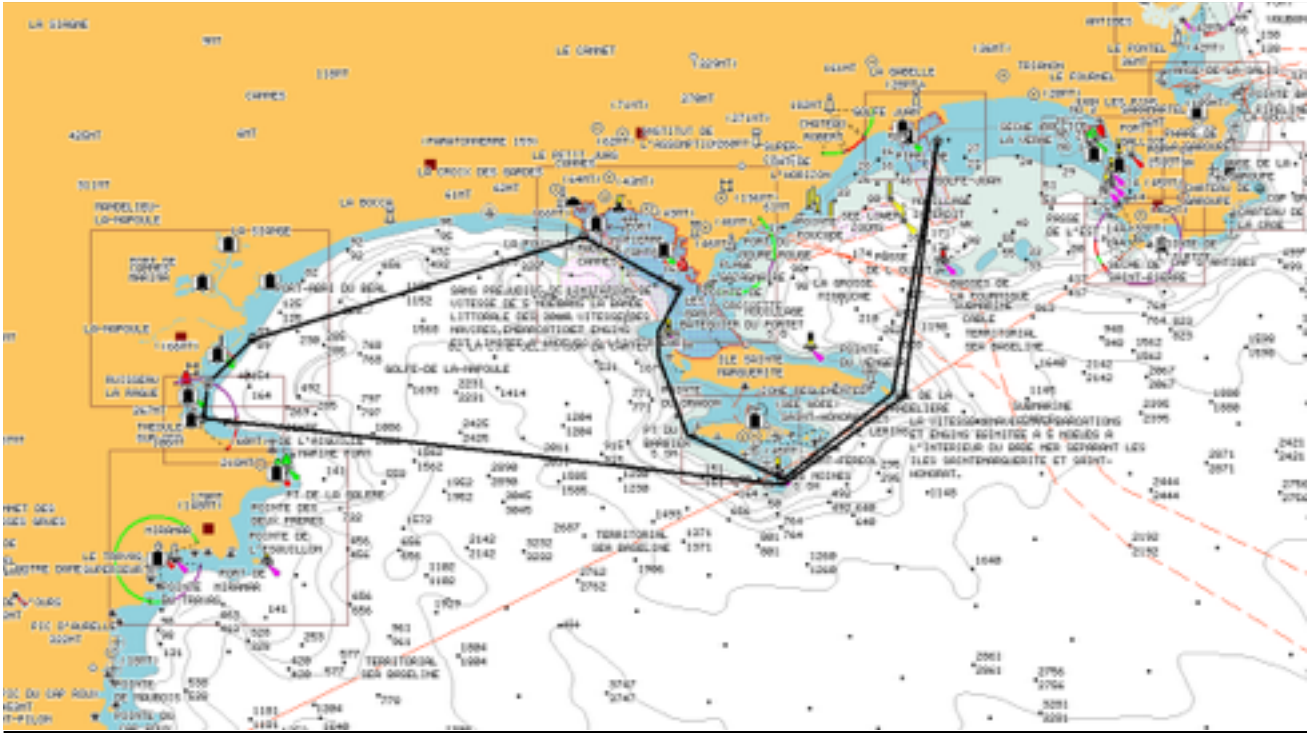
## PARCOURS N°1 et N°2 POUR LA FLAMME 1 et 2



## PARCOURS N°1 et N°2 POUR LES FLAMMES 3



**PARCOURS N°1 et N°2**  
**POUR LA FLAMME 4**



**PARCOURS POUR LA FLAMME 5**

